Séance régulière du conseil d'établissement
de l'école Horizon-du-Lac
tenue le 30 septembre 2026 au local du service de garde à 18h30

MEMBRES	TITRE	PRÉSENT	ABSENT
Mme Élysa Auger	Parent	x	
Mme Laurie Bélanger	Parent	x	
Mme Andrée-Anne Sylvain	Parent	x	
Mme Guy-Anne Ferland	Parent	x	
M. Gyslain Hamel	Parent	x	
M. Mustafa Hamdoun	Parent	x	
Mme Valérie Marquette	Enseignante	x	
Mme Annie Bédard	Enseignante	x	
Mme Brigitte St-Onge	Personnel de soutien	x	
Mme Audrey Archambault	Personnel de soutien	x	
Mme Isabelle Guindon	Service de garde	x	
Mme Edith Moisan	Directrice adjointe	x	
Mme Janie Dugal	Directrice	x	

PUBLIC/ Autre :

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue

Madame Dugal ouvre la séance du Conseil d'établissement et constate qu'il y a quorum. Il est 18h31.

2. Présentation des membres

3. Question du public

Aucun public n'est présent.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 30 septembre 2026

Mme Dugal fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme St-Onge et secondée par Mme Ferland, D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

Adopté

Résolution nº CE 26-27-001

5. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2026

Mme Dugal présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable. Il est proposé par Mme Auger et secondée par Mme Sylvain, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 3 juin 2026 avec la modification suivante:

- Page 6, au point 17, 1re ligne lire a été.

Adopté

Résolution nº CE 26-27-002

6. Élection au poste de président/e et de vice-président/e

Mme Dugal fait la lecture du rôle de la présidence. Il est proposé que les membres suggèrent un autre membre ou qu'un membre parent se propose lui-même. Dans l'éventualité où il y aurait plus d'une candidature, nous procéderons au vote anonyme. Il est proposé d'élire aussi un ou une vice-président(e) selon la même procédure.

Mmes Marquette et Sylvain proposent la candidature de Mme Auger à titre de présidente. Aucune autre candidature n'est proposée. Mme Auger est élue à l'unanimité.

Mmes Marquette et Sylvain proposent Mme Bélanger à titre de vice-présidente. Aucune autre candidature n'est proposée.

7. Membre de la communauté

Mme Dugal présente le rôle des membres de la communauté au CÉ. Il n'y a pas de membre de la communauté présentement au CÉ.

8. Autorisation pour la communication des renseignements personnels

Mme Dugal remet les formulaires aux membres.

9. Dénonciation d'intérêts

Les formulaires de déclaration ont été complétés par tous les membres.

10. Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

Mme Dugal présente le document des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement.

11. Règles de régie interne

Le document des règles de régie interne est présenté aux membres du CÉ par la direction. Il est proposé par Mme Bélanger et secondée par Mme Sylvain, d'ADOPTER les règles de régie interne telles que présentées**.**

Adopté

Résolution no CE 26-27-003

12. Questions sur les capsules du CÉ

Aucune question pour l'instant. Mme Dugal répondra aux questions à la prochaine séance s'il y en a.

13. Rapport annuel 25-26

La direction de l'école, Mme Janie Dugal, présente le rapport annuel 2025-2026. Il est proposé par Mme Ferland et secondée par Mme Sylvain, D'ADOPTER le rapport annuel 25-26.

Adopté

Résolution no CE 26-27-004

14. Sorties éducatives

Attendu l'article 3 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et l'article 4 du *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées (*Règlement*)*, lesquels précisent que le droit à la gratuité ne s'étend pas aux activités scolaires se déroulant à l'extérieur de l'établissement d'enseignement, comprenant les frais de transport, et aux activités se déroulant avec la participation d'une personne qui ne fait partie du personnel du centre de services scolaire et s'apparentant aux activités se déroulant à l'extérieur de l'établissement;

ATTENDU que les propositions faites par la direction de l'école en vertu de l'article 75.0.1 de la LIP ont été élaborées avec la participation des enseignants et sont accompagnées d'une justification quant à la nature et au montant des frais facturés, qui n'excède pas le coût réel du bien ou du service;

ATTENDU l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), lequel prévoit que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur d'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

ATTENDU que les propositions faites par la direction de l'école en vertu de l'article 87 de la LIP ont été élaborées avec la participation des membres du personnel de l'école, conformément à l'article 89 de la LIP;

ATTENDU que les contributions financières proposées respectent la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);

ATTENDU que le conseil d'établissement a établi des principes d'encadrement des contributions financières qui peuvent être facturées aux parents, conformément à l'article 77.1 de la LIP et que les contributions financières proposées en tiennent compte ;

ATTENDU que conformément à l'article 75.0.1 de la LIP, le conseil d'établissement a tenu compte, avant d'approuver les présentes contributions, des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées;

Il est proposé par Mme Marquette et secondée par Mme Bédard, D'APPROUVER les activités éducatives proposées par la direction de l'école.

Approuvé

Résolution no CE 26-27-005

15. Harmonie

Mme Dugal présente le projet Harmonie aux membres du CÉ. Elle mentionne qu'aucun élève ne sera pénalisé faute d'argent. Il est proposé par Mme St-Onge et secondée par Mme Archambault, d'APPROUVER le projet Harmonie tel que présenté.

Approuvé

Résolution no CE 26-27-006

16. Programmation des activités du service de garde

Mme Guindon présente les activités qui seront proposées aux élèves lors des journées pédagogiques de l'année scolaire 2026-2027. Il est proposé par Mme Sylvain et secondée par Mme Bédard, D'APPROUVER la programmation des activités du service de garde.

Approuvé

Résolution no CE 26-27-007

17. Fonds spéciaux

Mme Dugal informe les membres qu'un montant d'argent provenant d'un surplus du SDG en 2025-2026 sera déposé aux fonds spéciaux. Ce montant sera utilisé en 2026-2027 pour payer certaines activités aux utilisateurs du SDG. Une proposition de dépense sera alors adressée aux membres du conseil d'établissement.

18. Projet éducatif

Mme Dugal informe les membres du conseil que nous sommes à la dernière année du projet éducatif et que différentes actions au sein de l'école sont mises de l'avant pour atteindre les différents objectifs de celui-ci. Elle mentionne les différentes étapes qui mèneront à la fin du présent projet éducatif vers celui de 2027-2031.

19. Calendrier des rencontres 2024-2025

Les séances auront lieu au local du service de garde à 18h30. Voici les dates :

- Mercredi 28 octobre 2026
- Mercredi 2 décembre 2026
- Mercredi 27 janvier 2027
- Mercredi 24 février 2027
- Mercredi 7 avril 2027
- Mercredi 5 mai 2027
- Mercredi 2 juin 2027

20. Informations diverses

- **Infos des enseignants**

L'équipe enseignante informe le conseil des différentes activités vécues depuis le début de l'année ainsi que celles qui sont à venir prochainement. Elle souligne également le succès de l'activité Karaté sportif tenue le 29 septembre. Enfin, elle nomme que l'implantation du nouveau code de vie fait une réelle différence à l'école, tous étant réunis autour d'un projet commun.

- **Infos du personnel de soutien**

Le personnel de soutien souligne la présence du policier communautaire sur la cour le 30 septembre. La direction explique que les policiers ont le souhait de se rapprocher des enfants et des parents. Le personnel de soutien remarque que l'application du nouveau code de vie au SDG est exigeant, mais que des résultats positifs sont observables. Enfin, on souligne que les acti-midis ainsi que les billets verts sont sources de motivation et d'engagement des élèves.

21. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Auger, DE LEVER la séance à 20h15.

La présidente
Élysa Auger

La directrice
Janie Dugal

La secrétaire
Edith Moisan